

COMMUNE DE EU

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

1) Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de EU. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif 2017 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2017. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2017 a été approuvé le 6 février 2018 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

2) Eléments de contexte et priorité du budget

Le budget primitif 2017 de la commune de EU a été voté le 30 mars 2017 par le conseil municipal. Il avait pour priorités :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec :
 - Le maintien des plans d'économie et la réduction des dépenses à caractère général.
 - Le maintien de la masse salariale.
 - Le soutien aux associations
- Des recettes de fonctionnement marquées par :
 - Une baisse des concours de l'Etat
 - Le maintien des taux de fiscalité communale
- Un programme d'investissement d'un très bon niveau permettant le lancement de nouveaux projets :
 - Le bastion, réfection totale suite à risques majeurs d'éboulement ,
 - Le lancement d'une étude concernant la réfection du clocher de la collégiale,
 - Le lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une médiathèque dans le Collège des Jésuites,
 - La vidéo protection : fin juillet
 - La réalisation d'un parc de jeux dans les Jardins de l'Hôtel Dieu,
 - L'implantation d'un city-stade sur l'aire d'évolution extérieure du Gymnase fin avril,
 - La réalisation d'un projet d'aire de camping-car : fin mai,

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

- Les travaux en régie pour l'amélioration des bâtiments communaux (écoles) et du cadre de vie dans les différents quartiers de la ville.
- Une maîtrise de l'endettement.
C'était l'enjeu du budget 2017 et il a été tenu.

3) Budget principal

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

3.1 Résultat global

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 407 387,10€ se décomposant comme suit :

VILLE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	12 603 798,06	10 607 386,11	1 996 411,95
INVESTISSEMENT	3 812 939,86	4 405 415,82	- 592 475,96
RESTES A REALISER	400 201,62	- 396 750,51	3 451,11
RESULTAT 2017			1 407 387,10

3.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12 603 798,06€

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux produits exceptionnels.

Les recettes de fonctionnement pour 2017, se répartissent de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2015	CA 2016	CA 2017
O13 Atténuation de charges	392 568,07	357 021,68	394 878,47
70 Produits des services	564 540,84	418 556,96	429 985,51
73 Impôts et taxes	7 009 376,10	7 025 894,17	7 968 424,60
74 Dotations, subventions	3 207 866,90	2 875 858,11	2 062 010,06
75 Autres produits de gestion courante	160 434,96	209 594,73	142 254,50
76 Produits financiers	7,28	5,40	6,41
77 Produits exceptionnels	480 294,22	59 669,37	236 328,80
Total recettes réelles	11 815 088,37	10 946 600,42	11 233 888,35
O42 Opérations d'ordre entre sections	219 432,90	1 105 877,65	329 710,01
Total des recettes réelles+ordres	12 034 521,27	12 052 478,07	11 563 598,36
Excédent reporté N-1	1 030 815,06	1 103 251,68	1 040 199,70
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	13 065 336,33	13 155 729,75	12 603 798,06

Chapitre O13 – il comprend notamment les remboursements de rémunérations de nos agents suite aux arrêts maladie et les remboursements par l'Etat de nos contrats aidés.

Chapitre 70 – Il concerne les produits des services du domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine scolaire (139 962.96€), la garderie municipale (15 066.83€), le ramassage scolaire (8 804€), le remboursement de la mise à disposition de 3 de nos agents au CCAS (105 361.34€), et d'autres recettes comme les concessions dans les cimetières (6 082.33€), entrées fouilles du Bois l'Abbé (13 914.31€), entrées de nos animations (17 035.40€)...

Chapitre 73 – Il concerne de nombreuses recettes, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. En 2017, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté :

- Taux taxe d'habitation : 23.66%
- Taux taxe sur le foncier Bâti : 31.30%
- Taux taxe sur le foncier non Bâti : 53.50%

D'autres postes importants : L'attribution de compensation reversée par la COM de COM des villes sœurs (1 908 541€) suite au transfert de la fiscalité , le fonds national de garantie individuelle des ressources communales (919 373€), la taxe sur la consommation finale d'électricité (113 088.89€), la taxe additionnelle sur les droits de mutation (167 044.72€), les droits de place marché (27 073€), les droits d'occupation du domaine public (18657.35€), les emplacements publicitaires (31453.50€)...

Chapitre 74 – Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat. La dotation globale de fonctionnement en baisse de 850 000€ depuis 2014.

Chapitre 75 – Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (logements communaux : 92 415.95€ et salles communales : 22 638.56€)...

Chapitre 76 – Se trouvent les intérêts des parts sociales détenues par la Commune au Crédit Agricole de Haute-Normandie : 6.41€

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Chapitre 77 – Il comprend la vente du terrain au Mont-Vitôt (169 666.20€), le 1er prix de la fondation du patrimoine pour la Collégiale (5 000€) et des remboursements de sinistres.

3.3 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 10 607 386.11€. Elles sont constituées par les salaires du personnel Municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matière premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2015	CA 2016	CA 2017
O11 - Charges à caractère général	2 477 115,80	2 295 926,09	2 347 754,18
O12 - Charges de personnel	6 317 374,74	6 047 554,31	5 702 604,62
O14 - Atténuation de produits	112 565,00	169 905,00	101 249,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 596 100,25	1 539 813,39	1 791 672,53
66 - Charges financières	384 182,71	369 388,68	133 792,00
67 - Charges exceptionnelles	3 788,39	6 782,37	3 763,67
68 - Dotations aux provisions		3 000,00	3 000,00
Total dépenses réelles	10 891 126,89	10 432 369,84	10 083 836,00
O42 Opérations d'ordre entre sections	713 922,41	1 135 736,80	523 550,11
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 605 049,30	11 568 106,64	10 607 386,11

Chapitre O11 – Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, éclairage public, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives et scolaires, frais d'affranchissements, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, l'alimentation pour la cantine scolaire, les impôts et taxes versés par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance...

Ce chapitre a subi une augmentation de 51 828.09€ principalement due à :

- 23 000€ Energie-Electricité
- 10 470.29€ entretien des couvertures du Château
- 15 300.00€ entretien couverture Collégiale
- 10 519.65€ Travaux en régie immeuble rue Paul Bignon

Chapitre O12 – Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Ce chapitre a enregistré une baisse de 6.72 % qui s'explique principalement par la création du budget annexe MUSEE, mais aussi par le non remplacement des agents retraités et une réorganisation des services.

Les salaires représentent 52.50 % des charges de fonctionnement réelles de la commune (effectifs p 12).

Chapitre 65 – Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Au versement des indemnités, frais de mission et cotisations des élus pour : 96 854.69€
- Contribution au service incendie pour : 288 699€
- A la subvention versée au CCAS : 276 000€
- Aux subventions versées aux associations : 340 849€

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

- A la subvention versée pour l'équilibre du budget annexe Musée : 359 873€

Chapitre 66 – Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette. Ce chapitre est en baisse de 63.78% dû au réaménagement des emprunts auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne.

Chapitre 67 – Ce chapitre regroupe principalement les titres annulés sur l'exercice antérieur.

Chapitre O42 – Il s'agit des dotations aux amortissements et aux charges financières.

Chapitre O14 – Il s'agit du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

3.4 Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 3 812 939.86€. Elles se répartissent de la façon suivante :

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2015	CA 2016	CA 2017
13 - Subventions d'investissement	471 434,00	57 709,13	87 105,85
16 - Emprunts	950 000,00	900 000,00	629 940,00
21 - Immobilisations corporelles	-	11 343,60	-
10 - FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent capitalisé	467 883,88	481 034,50	691 275,78
165 - Dépôts et cautionnements reçus	949,56	859,59	2 400,00
27 - Autres immobilisations financières	5 000,00	5 000,00	7 500,00
O40 - Opérations d'ordre entre sections	713 922,41	1 135 736,80	523 550,11
O41 - Opérations patrimoniales		8 860 976,78	1 871 168,12
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 609 189,85	11 452 660,40	3 812 939,86

Chapitre 13 – Ce chapitre retrace les subventions reçues comme suit :

- 81 648.20€ pour le mur du Jardin Français
- 5 467.55€ pour les jeux jardin Hôtel Dieu

Chapitre 16 – Ce chapitre correspond à deux emprunts contractés pour un montant global de 629 940€ répartis comme suit :

- 218 000€ pour le mur du Jardin à la Française
- 40 000€ pour des réparations sur les bâtiments communaux
- 29 340€ pour l'achat d'un tracteur
- 43 000€ pour l'éclairage public
- 49 000€ pour du matériel Mairie
- 250 000€ pour les travaux en régie

Chapitre 10 – Est constitué du remboursement du FCTVA à hauteur de 121 284.56€, de la taxe d'aménagement 19 567.81€ et de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 550 423.41€ (357 035.35€ en 2016).

L'excédent de fonctionnement capitalisé permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année N-1.

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Chapitre 165 – L'augmentation est due à la caution versée du nouveau repreneur du Bragance.

Chapitre 27 – Est constitué du remboursement d'un prêt à une association de 5 000€ et la récupération de la caution pour la location d'un clinomètre 2 500€.

Chapitre O40 – Ce chapitre comprend :

- l'indemnité de réaménagement de 2 emprunts auprès du Crédit Agricole pour 43 207.75€
- Les dotations aux amortissements pour 235 003.23€
- Les écritures d'ordre pour la vente du terrain au Mont Vitôt pour 169 666.20€

Chapitre O41 – Est constitué du réaménagement des 2 emprunts auprès du Crédit Agricole.

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

3.5 Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 4 405 415.82€.
Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2015	CA 2016	CA 2017
001 - Solde d'exécution reporté	470 445,29	470 001,35	604 549,00
040 - Opérations d'ordre entre sections	219 432,90	1 105 877,65	329 710,01
041 - Opérations patrimoniales	-	8 860 976,78	1 871 168,12
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 043 929,96	1 032 285,55	962 284,77
20 - Immobilisations incorporelles	27 359,40	4 196,00	2 219,40
204 - Subventions d'équipement	456 875,00	26 304,90	25 880,50
21 - Immobilisations corporelles	372 770,51	96 268,47	127 736,62
23 - Immobilisations en cours	545 078,14	584 125,04	479 367,40
27 - immobilisations financières			2 500,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 135 891,20	12 180 035,74	4 405 415,82

Chapitre 040 - Ce chapitre comprend :

- l'indemnité de réaménagement de 2 emprunts auprès du Crédit Agricole pour 43 207.75€
- Les travaux en régie pour 286 502.26€.

Chapitre 041 - Est constitué du réaménagement des 2 emprunts auprès du Crédit Agricole.

Chapitre 16 - Il correspond au remboursement de l'annuité de la dette

Chapitre 20 – Acquisition d'un logiciel.

Chapitre 204 – Constitué de :

- Installation 4 conteneurs enterrés 15 826.80€
- Participation travaux enfouissement réseaux mairie de St Pierre en Val 2208.70€
- Participation PAPI : 7 845€

Chapitre 21 - Constitué de :

- Acquisition matériel voirie : 3 833.97€
- Vidéo surveillance 7 956€
- Tracteur+véhicule 43 527.76€
- Matériel informatique 47 740.83€
- Mobilier 3000.55€
- Matériel Services techniques 8 788.18€
- Matériel Mairie 3 826.44€
- Matériel Fêtes et cérémonies 4 141.94€
- Matériel écoles/cantines 2 653.75€
- Matériel sport 1 867.20€

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Chapitre 23 - Constitué principalement de :

- Travaux cimetière 9845.50€
- Aménagement aire de jeux Hôtel Dieu et place de la Trinité 14 668.85€
- Acoustique cantine 10 260€
- Mur Jardin Française 229 057.60€
- Eclairage gymnase 29382.78€
- Eclairage Public 43 671.75€
- Honoraires marché voirie 26 432.21€

Chapitre 27 - Constitué principalement de la caution pour la location d'un cinéomètre.

4) Les budgets annexes

4.1 Le budget annexe Théâtre

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.59€ et un excédent d'investissement de 38 612.16€ se décomposant comme suit :

THEATRE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	382 417,09	382 416,50	0,59
INVESTISSEMENT	57 717,93	19 105,77	38 612,16

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 382 417.09€ dont :

- 48 647.99€ de droits d'entrées
- 105 180.13€ de subventions (Etat € - Région € - Département - € - Autres €)
- 206 472€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 382 416.50€ dont :

- 190 768.06€ de charges à caractère général (152 225.77€ pour les spectacles)
- 174 217.86€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 57 717.93€ dont :

- 40 287.35€ de résultat reporté 2016
- 17 430.58€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 19 105.77€ dont :

- 1 938.73€ de matériel informatique
- 269.86€ de mobilier
- 14 260.18€ de migration autocom
- 2637€ de mise aux normes éclairage

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

4.2 Le budget annexe Musée

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 0.68€ se décomposant comme suit :

MUSEE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	454 960,53	439 692,89	15 267,64
INVESTISSEMENT	165 209,64	180 476,60	- 15 266,96
RESULTAT 2017			0,68

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 454 960.53€ dont :

- 29 731.10€ de remboursement des indemnités maladie et des contrats aidés
- 59 397.50€ de droits d'entrées
- 359 873€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 439 692.89€ dont :

- 40 769.18€ de charges à caractère général
- 382 531.78€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 165 209.64€ dont :

- 4 304.43€ d'indemnité suite au réaménagement emprunts Crédit Agricole
- 3 937.04€ de dotations aux amortissements
- 132 477.86€ d'opérations d'ordre suite au réaménagement emprunts Crédit Agricole

Dépenses d'investissement 180 476.60 €

- 4 304.43€ d'indemnité suite au réaménagement emprunts Crédit Agricole
- 132 477.86€ d'opérations d'ordre suite au réaménagement emprunts Crédit Agricole
- 26 595.69€ de remboursement du capital de la dette
- 3 410.40€ logiciel billetterie
- 8 880€ d'acquisitions d'œuvres
- 4652.22€ de matériel (deshudimificateur, imprimante billetterie)

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

4.3 Le budget annexe Camping

A la clôture de l'exercice 2017, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.91€ et un excédent d'investissement de 2 902.20€ se décomposant comme suit :

CAMPING

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	80 343,98	80 343,07	0,91
INVESTISSEMENT	2 902,20	-	2 902,20

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 80 343.98 € dont :

- 49 540.49€€ de droits de place
- 27 455€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 80 343.07€ dont :

- 26 946.13€ de charges à caractère général
- 51 560.66€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 2 902.20€ dont :

- 1 451.10€ de résultat reporté 2016
- 1 451.10€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 0€ .

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

5) Endettement du budget Ville

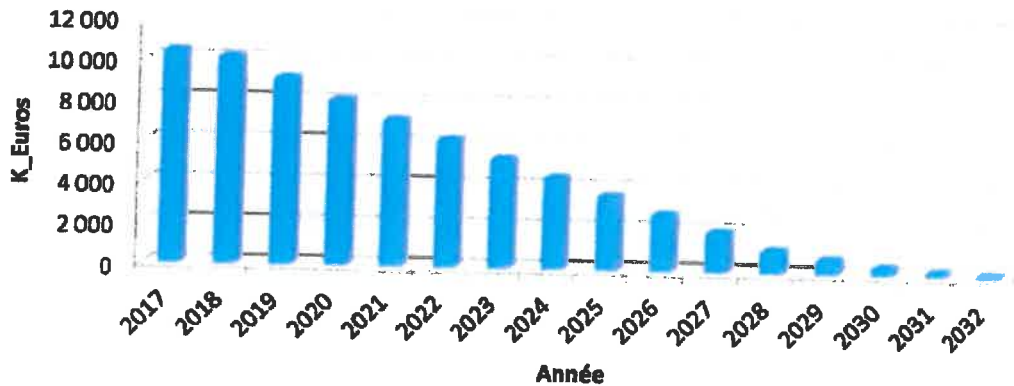
Au 31 décembre 2016 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 10 754 314.18€ : 1 451€ par habitant pour la commune et 1 089€ par habitant pour la moyenne de la strate , il est de 10 152 391.79€ au 31 décembre 2017 : 1 378€ par habitant pour la commune soit une baisse de 5.60% qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, réduire l'encours de la dette.

Sans nouvel emprunt, la commune rejoindrait vers 2021 la moyenne de la strate.

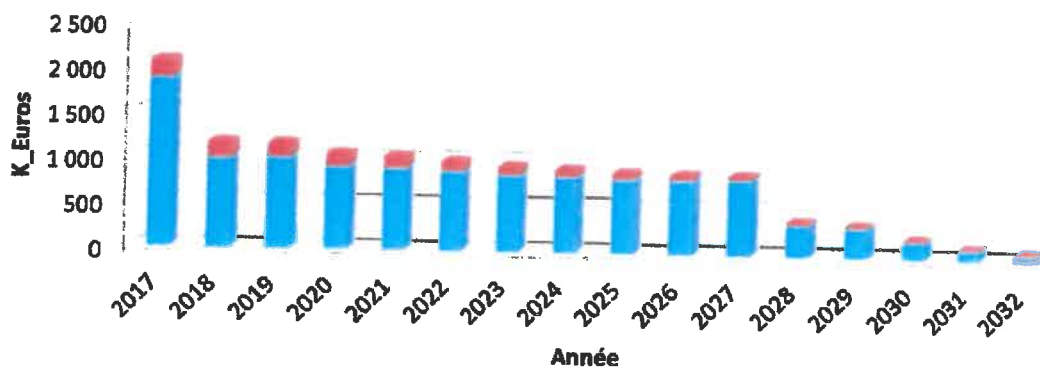
Avec des emprunts de 500 000€, la commune retrouverait une situation d'endettement normal vers 2024.

Au 31 décembre 2018, la dette devrait descendre en dessous des 10M€ avec un emprunt 2018 aux alentours de 600 000€.

Extinction de la dette



Remboursement des annuités



■ Amortissements ■ Intérêts

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

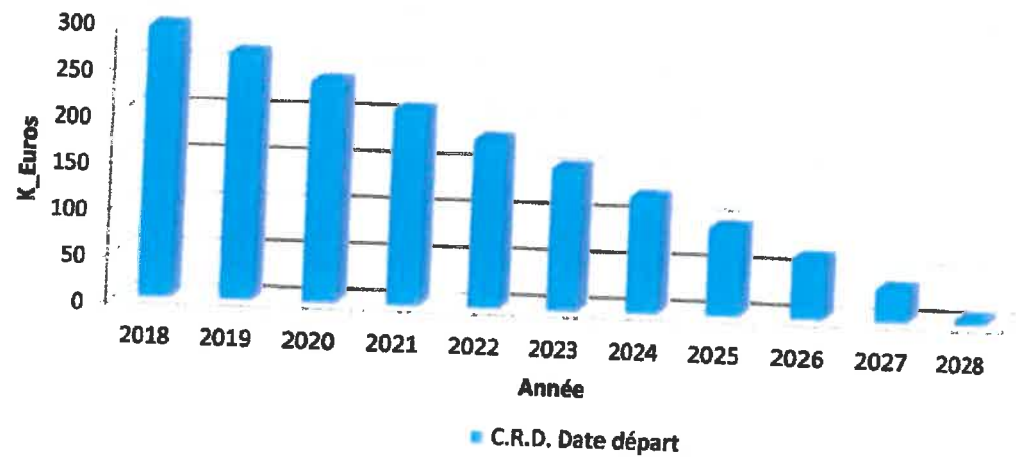
SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Endettement du budget annexe Musée

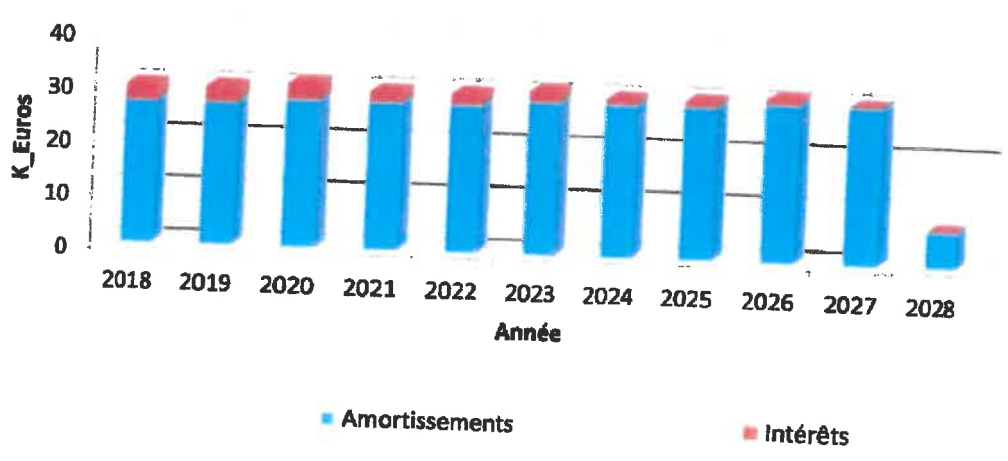
Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette du budget annexe Musée est de 292 766.94€.

Extinction de la dette



Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
C.R.D. Date départ	293	266	239	211	182	154	126	96	67	37	7

Remboursement des annuités



Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Amortissements	27	27	28	28	28	29	29	29	30	30	7
Intérêts	3	3	3	2	2	2	1	1	1		

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

6) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas subi d'augmentation depuis 2007, les taux de 2017 sont les suivants :

Taxes	
Taxe d'habitation	23.66%
Taxe foncière bâti	31.30%
Taxe foncière non bâti	53.50%

Le produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçue en 2017 s'élève à 4 644 463€

7) Principaux ratios

2016	Montant en € 2016	Montant en € par habitant			
		Communes	Département	Région	National
Excédent brut de fonctionnement	1 127 930,00	152,00	249,00	216,00	259,00
Total des produits de fonctionnement = A	11 525 551,00				
Total des charges de fonctionnement = B	11 038 180,00				
Résultat comptable = A-B	487 371,00	66,00	251,00	164,00	170,00
Produits de fonctionnement réels	11 483 107,00	1 549,00	1 696,00	1 580,00	1 337,00
Charges de fonctionnement réelles	10 696 673,00	1 443,00	1 339,00	1 324,00	1 125,00
CAF Brute	786 434,00	106,00	356,00	255,00	212,00
CAF Nette de remboursements de dettes bancaires avec refinancements du compte 166	- 4 674 414,00	- 630,00	- 15,00	2,00	93,00
CAF Nette de remboursements réels de dettes	- 243 925,00	- 33,00	227,00	125,00	105,00

2017	Montant en € 2017	Commune
Excédent brut de fonctionnement	1 340 775,00	182
Total des produits de fonctionnement = A	11 067 471,00	1 503
Total des charges de fonctionnement = B	10 111 259,00	1 373
Résultat comptable = A-B	956 212,00	130
Produits de fonctionnement réels	10 822 132,00	1 469
Charges de fonctionnement réelles	9 630 917,00	1 308
CAF Brute	1 191 215,00	162
CAF Nette de remboursements de dettes bancaires avec refinancements du compte 166	- 704 381,00	- 96
CAF Nette de remboursements réels de dettes	231 204,00	31

Aujourd'hui, malgré la situation difficile de départ du mandat, les baisses de dotation de l'Etat, le maintien des taux d'imposition, le compte administratif 2017 permet **de dégager une capacité d'autofinancement nette de 231 000€, tout en ayant dans le même temps réalisé de nombreux travaux d'amélioration.**

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

La situation de la ville de EU s'améliore :

- 1) L'excédent brut de fonctionnement augmente de 51,48% depuis 2014
- 2) Le résultat comptable augmente de 12,12% depuis à 2014 malgré la baisse de nos recettes réels de 690 305€. La maîtrise de nos dépenses et notre gestion rigoureuse ont permis ce résultat
- 3) La capacité financière brute augmente de 8,96% depuis 2014 et nous permet aujourd'hui de rembourser l'annuité d'emprunt en capital
- 4) La capacité financière nette augmente de 31,26%, permettant pour l'année 2019 de financer des investissements futurs.

8) Effectifs des Services Communaux

Les effectifs des services Communaux se répartissent comme suit :

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Grades ou emplois - au 31/12/2017	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Dont TNC
Directeur Général des Services	A	1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE		42	31	0
Attaché Principal	A	1	1	
Attaché	A	3	2	
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3	3	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1	
Rédacteur	B	3	2	
Adjoint administratif principal de 1ère classe (échelle C3)	C	7	7	dont 1 CDI
Adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle C2)	C	8	5	
Adjoint administratif (échelle C1)	C	15	9	
FILIERE TECHNIQUE		90	78	0
Ingénieur principal	A	0	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	
Technicien	B	2	2	
Agent de maîtrise principal	C	12	12	
Agent de maîtrise	C	3	2	
Adjoint technique principal de 1ère classe (échelle C3)	C	20	19	
Adjoint technique principal de 2ème classe (échelle C2)	C	22	22	
Adjoint technique (échelle C1)	C	30	21	
FILIERE SPORTIVE		1	0	0
Educateur des APS de deuxième classe	B	1	0	
FILIERE SOCIALE		9	6	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles (échelle C3)	C	4	4	
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C2)	C	5	2	

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE

Grades ou emplois - au 31/12/2017	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs réels	Dont TNC
FILIERE CULTURELLE		17	10	0
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	0	dont 1 CDI
Conservateur du patrimoine 1ère classe	A	1	0	
Attaché de conservation du patrimoine	A	4	3	
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0	
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	C	2	2	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2)	C	4	3	
Adjoint du patrimoine (échelle C1)	C	4	2	
FILIERE ANIMATION		1	1	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe (échelle C2)	C	1	1	
FILIERE SECURITE		8	4	0
Brigadier chef principal	C	3	1	
Gardien-brigadier (échelle C2)	C	5	2	
TOTAL GENERAL		168	130	

TOTAL 2016

175 134

AGENTS NON TITULAIRES			
	Catégorie	Secteur	Statut
1 attaché - Directeur du Théâtre	A	THEATRE	Contractuel
2 Adjoints techniques / TC	C	SERVICE TECH.	Contractuel
1 Adjoint administratif / TC	C	THEATRE	Contractuel
1 Adjoint administratif / TNC	C	THEATRE	Remplacement
1 Adjoint technique / TNC	C	ECOLES	Contractuel
2 Adjoints techniques / TC	C	ECOLES	Remplacement
1 Adjoint administratif / TC	C	ECOLES	Remplacement
1 Adjoint du patrimoine / TC	C	MUSEE	Contractuel
EMPLOIS AIDES	Catégorie	Secteur	Statut
11 CUI (Contrat unique d'insertion)		ECOLES/S T/THEATRE	SMIC Horaire
5 CA (Contrat d'avenir)		SERVICE TECH.	SMIC Horaire

TOTAL EFFECTIF 2017 : 160 agents

Envoyé en préfecture le 07/02/2018

Reçu en préfecture le 07/02/2018

Affiché le 07/02/2018

SLO

ID : 076-217602556-20180206-2018014-DE